



Mexme Galet, bâtisseur de l'hôtel de Sully

Bruno Chanetz

► To cite this version:

| Bruno Chanetz. Mexme Galet, bâtisseur de l'hôtel de Sully. 2017. hal-01616282

HAL Id: hal-01616282

<https://hal.science/hal-01616282>

Preprint submitted on 13 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mexme Galet, bâtisseur de l'hôtel de Sully

Bruno Chanetz, Professeur Associé à l'université Paris-Ouest

De 1624 à 1627, Mexme Galet fit édifier à Paris dans le quartier du Marais un prestigieux hôtel particulier, sur des plans traditionnellement attribués à Jean Androuet du Cerceau. La présente étude confirme cette attribution de manière irréfutable, grâce à un devis inédit daté du 20 juillet 1627, mentionnant que les travaux sont effectués sous la conduite de « Maître du Cerceau ». Cet hôtel est revendu dès 1627 à Jean Habert de Montmort, dont la destinée croise à plusieurs reprises celle de Mexme Galet. En 1634 l'hôtel est acquis par l'ancien ministre d'Henri IV, le duc de Sully. L'édifice, un des plus beaux hôtels du Marais, est de nos jours le siège du centre des Monuments nationaux, organisme gestionnaire de la centaine de Monuments historiques, propriété de l'Etat Français.

Ses origines et ses traces dans la littérature

Mexme Galet est originaire de Chinon (Indre et Loire). Sa date de naissance n'est pas connue. Il est né au cours du dernier quart du XVI^{ème} siècle. Mexme, est un prénom peu usité. A Chinon cependant, on honore Saint Mexme, disciple de Saint Martin, qui a fondé en cette ville, au cinquième siècle, un monastère devenu la collégiale Saint-Mexme. Loin de vénérer son saint patron, Galet appartient à la religion réformée. Le nom de Galet est connu des lecteurs de Rabelais : dans « Gargantua », Ulrich Galet, maître des Requêtes de Grandgousier, est chargé d'une ambassade auprès de Pichrocole. Dans son traité « origine de la langue française », l'abbé Ménage prétend que Mexme Galet est un petit-cousin de Rabelais. Contrôleur des finances sous le règne de Louis XIII, c'est aussi un joueur invétéré, rimé par Mathurin Régnier dans sa quatorzième satire :

« Galet a sa raison, et qui croira son dire,

Le hasard, pour le moins, lui promet un empire »

Galet est d'abord chanceux au jeu. Régnier, qui meurt en 1613, ignorera à tout jamais la chute retentissante de celui, qui est resté dans l'histoire sous le nom de « Galet le joueur ». En revanche, Tallemant des Réaux, miroir fidèle de la société de son époque, raconte dans son historiette consacrée aux joueurs, l'ascension et la banqueroute du financier Mexme Galet : *« Galet, avait fait grand gain au jeu ; c'est lui qui fit bâtir l'hôtel de Sully ; il s'était retiré avec 1 200 000 livres de gain. Comme il faisait bâtir l'hôtel de Sully, dans la rue Saint-Antoine, le petit La Lande le vint trouver et lui dit : vous êtes un bon homme ; vous pourriez faire bâtir votre maison aux dépens des joueurs, et vous payez vos ouvriers de vos belles pistoles de poids ; venez chez la Blondau [célèbre tripot situé place Royale]. Il l'y entraîna. D'abord par malheur pour lui, il gagna ; cela l'encouragea ; puis la chance étant tournée, il perdit tout ».*

1 200 000 livres représentent une somme considérable pour un particulier, au même niveau qu'une transaction entre états. Lorsqu'en l'an 1600 Marie de Médicis épouse le roi Henri IV, elle apporte en dot 2 000 000 de livres, la moitié de cette somme permettant d'effacer la dette de la France à l'égard de la banque Médicis et l'autre moitié étant versée en numéraire.

La triste renommée de Mexme Galet n'a pas seulement inspiré les littérateurs de son temps, mais aussi Nicolas Boileau, qui évoque notre homme dans sa huitième satire :

*« Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
N'avoir en sa maison ni meubles, ni valet. »*

Quels sont ses trésors ? Une longue quête aux Archives nationale et aux Archives départementales de la Vienne, a permis de dessiner pour la première fois les contours de sa vie à travers ses possessions, dont subsistent outre l'hôtel de Sully à Paris, le château de La Grande-Jaille, près de Loudun (Vienne), qu'il a embelli extérieurement et intérieurement.



Figure 1 : Hôtel de Sully (vue de l'orangerie au fond du jardin)

L'ascension de Mexme Galet

Ayant fait fortune, Mexme Galet achète une charge de contrôleur des finances, ce qui lui permet d'accéder à la noblesse de robe. Son ascension sociale se poursuit par l'achat de diverses seigneuries dans sa province d'origine le chinonais et le loudunais voisin, ainsi que dans l'ouest parisien.

Acquisition de la seigneurie de La Jaille



Figure 2 : château de La Grande-Jaille (vue d'avion)

Ainsi le 12 avril 1619, il acquiert de François Coustureau pour 26 000 livres (plus 720 livres de pot de vin), la seigneurie de La Jaille en Loudunais entre Loudun et Chinon. Cette seigneurie s'étend sur les paroisses de Saint-Marsolle et Villiers Sainte-Radegonde. A en juger par l'importance du pigeonier (1 800 boulins), la superficie de la seigneurie peut être évaluée à environ 600 hectares. Mexme Galet donne son aspect extérieur définitif au château de La Grande-Jaille, édifice de la seconde renaissance. En 1624, Louis XIII, par Lettres Patentes signées à Compiègne, donne l'autorisation d'ajouter un pont-levis : « *Louis, par la Grâce de Dieu, Roi de France et Navarre, à tous présent et avenir Salut, Notre cher et bien aimé Mexme Galet, seigneur de La Jaille et de Montmort ... avons au dit sieur de La Jaille, permis, octroyé et accordé et de nos grâces spéciales, pleine puissance, permettons, octroyons et accordons par ces présentes, de faire parachever les dits fossés encommencés en ladite maison de La Jaille et y faire pont-levis pour la commodité et la décoration dudit lieu* ».



Figure 3 : emplacement du pont-levis de La Grande-Jaille (côté parc)

La seigneurie de Montmort

Ces Lettres Patentes indiquent qu'à cette époque, Mexme Galet est également seigneur de Montmort. Cette seigneurie, située près du village des Essarts le Roi (Yvelines) à l'ouest de Paris, était auparavant possédée conjointement par Jean Habert de Montmort et le seigneur de La Motte de Quinay et sa femme. Jean Habert de Montmort, seigneur du Mesnil est secrétaire du roi en 1593, trésorier général des guerres en 1600 et trésorier de l'épargne vers 1610. Montaigne dans les Essais avait déploré : « *C'est un vilain usage et de très mauvaise conséquence en France, d'appeler chacun par le nom de sa terre et sa seigneurie* ». L'illustration en est donnée avec Jean Habert de Montmort, qui continuera à porter le nom de Montmort et ses enfants après lui, longtemps après la vente de la seigneurie dont ils avaient pris le nom. Le financier Jean Habert, passé à la postérité sous le nom de « *Montmort le riche* » fait construire en 1623 au 79 de la rue du Temple un hôtel, dit hôtel de Montmort. Son fils Henri-Louis Habert de Montmort, titulaire du quarantième fauteuil de l'académie française, y fondera en 1666 notre académie des Sciences, appelée alors « *académie de Montmort* ».



Figure 4 : ferme de Montmort

Acquisition de la seigneurie du Petit-Thouars

Le 19 mai 1625, complétant ses acquisitions de terres, Mexme Galet achète, pour 31 000 livres, à Claude Bouthillier et François Coustureau, la seigneurie du Petit-Thouars à Saint-Germain-sur-Vienne (Indre et Loire) entre Candes-Saint-Martin et Chinon. Cette seigneurie doit son nom à la puissante famille de la Trémoille, titulaire du duché de Thouars et possédant anciennement en ces lieux un relai de chasse.

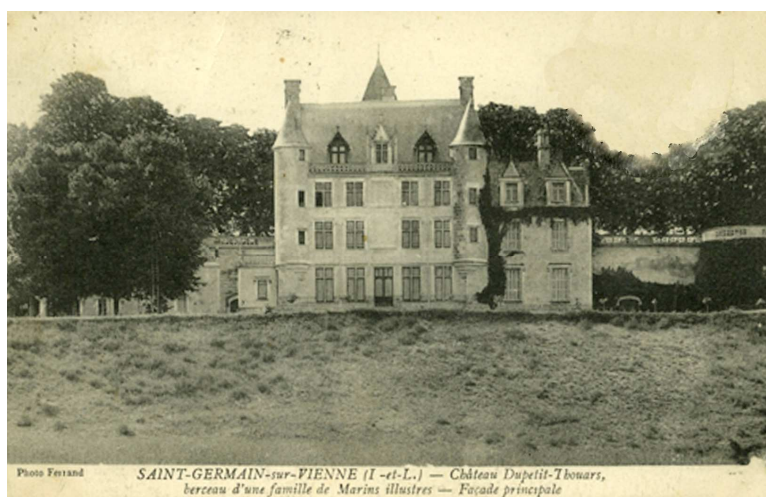


Figure 5 : château du Petit-Thouars

La construction de l'hôtel de la rue Saint-Antoine

Le 12 avril 1624, Mexme Galet fit l'acquisition, de l'hôtel de Baillet, situé sur la rue Saint-Antoine. La venderesse est Antoinette du Drac, veuve de Charles Huault, seigneur de Montmagny. Le jardin s'étend au nord jusqu'à la nouvelle place Royale, maintenant place des Vosges et a été amputé en 1605 pour former l'angle sud-ouest de la place. Les Huault n'ont pas honoré l'obligation de 1611, de bâtir au fond du jardin pour achever l'angle de la place Royale. Il appartiendra à Mexme Galet de

réaliser l'orangerie, qui fermera le jardin au nord. Le premier marché en date du 20 mai 1625, prévoyait ainsi la construction d'un corps central de bâtiments, d'une remise à écuries et d'une galerie au fond du jardin, dite orangerie.

Jean Androuet du Cerceau, architecte du roi depuis 1617, est mentionné dans un document de 1630 comme expert des travaux. Il est communément admis qu'il était l'auteur des plans du bâtiment, mais il n'y avait jusqu'à ce jour aucune preuve formelle permettant d'étayer cette attribution. Notre découverte aux Archives nationales d'un devis de l'entrepreneur de maçonnerie Jean Notin vient mettre un terme à cette énigme, puisque du Cerceau est cité comme conducteur des travaux. La construction initiale était prévue en brique et pierre, à l'instar des hôtels de la place Royale. Le chantier allait bon train, le grand corps de bâtiment s'élevant déjà jusqu'au premier étage, lorsqu'un second marché du 16 septembre 1625, annulant le premier, prévoit de remplacer la brique par la pierre, ce qui entraîne la destruction d'une partie du bâti fraîchement édifié. D'après un nouveau marché, passé le 23 juin 1626, les travaux du corps de logis principal sont à cette date très avancés. Des ailes, non prévues initialement, sont également commencées. Les marchés de construction de l'orangerie au fond du jardin, confinant à la place Royale, sont aussi mentionnés. Toutefois l'édification de la façade sur la rue Saint-Antoine n'est pas prévue, puisque Mexme Galet n'est propriétaire que de l'hôtel de Baillet, mais pas de l'hôtel de la Moufle.

Ces gros travaux et notamment le remplacement de la brique par la pierre de taille, matériaux plus onéreux, obligent Mexme Galet à consacrer des sommes très importantes à l'édification de son hôtel parisien. Pour faire face à ses obligations Mexme Galet commence à emprunter. Le 23 avril 1626, il se fait prêter de grosses sommes par Jean Habert, auprès de qui il avait acquis la seigneurie de Montmort. Puis le 2 septembre 1626, le duc de Sully lui prête 42 000 livres pour la construction de cet hôtel au goût du jour, qu'il acquerra huit ans plus tard.

La chute de Mexme Gallet

En 1627, les dépenses de Mexme Galet pour la construction de son hôtel parisien, ajoutées à ses dettes de jeu, commencent à inquiéter ses créanciers.

Saisie de la seigneurie de la Jaille

Aussi le 14 juin 1627, à la requête de noble homme Jean Habert, à qui il devait 56 400 livres tournois, le Châtelet de Paris prononce la saisie de la seigneurie de La Jaille. Charles Dede, sergent royal et général en France, résidant à Chinon, se transporte « *en et sur la maison, terre, seigneurie de la Jaille, sise en la paroisse de Saint-Marsolle au pays de Loudunois, ses appartenances et dépendances, fief, cens, rentes et droits seigneuriaux sans en rien réserver ni retenir, tant féodal que simple foncière, ..., la maison principale, la grande métairie avec le fief et la justice, tout l'ancien domaine et les cens et rentes, qui sont de ladite seigneurie de la Jaille, dès le temps qu'elles étaient possédées par ceux qui en portaient le nom, (soumis) du roi*

notre sire, à cause de son château de Loudun, au devoir de foi et hommage ». En effet depuis l'annexion de l'Anjou par Louis XI en 1481, la seigneurie relève directement du roi de France de par son château de Loudun, devenue fief mouvant de la couronne. Le texte mentionne également la famille de noblesse d'extraction, qui avait donné son nom à la seigneurie et qui s'est perpétuée jusqu'au XX^{ème} siècle, source de confusion pour les historiens entre les La Jaille d'origine et ceux qui portèrent à leur suite le nom de la seigneurie éponyme. Nous avons déjà cité, concernant cet usage, à propos de la seigneurie de Montmort, l'opinion très pertinente de Michel Eyquem, seigneur de Montaigne ...

Donation de la seigneurie de Montmort

Le 2 août 1627, un mois et demi seulement après la saisie de La Jaille, Mexme Galet se défait astucieusement de sa seigneurie de Montmort en la donnant à sa fille, tout en en conservant l'usufruit. L'acte est reçu par son notaire, maître Vigeon :

« Furent présents en leurs personnes noble homme Mexme Galet, sieur du Petit Thouars et de La Jaille, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul et damoiselle Ysabeau Desvalées, sa femme de lui, séparée quant aux biens, lesquels pour la bonne amitié qu'ils portent à la demoiselle Magdelaine Galet, leur fille et pour le désir qu'ils ont de lui trouver parti honorable et avantageux pour la marier et parce qu'ainsi leur a plu et plait de leur bon gré, pure, franche et bonne volonté, ont, par ces présentes, donné et donnent par donation entre vifs, pure, simple et irrévocable, en la meilleure forme que faire se peut les terres et seigneuries de Montmort, Mauregard et la petite Tasse assises près le village des Essarts ».

Mise en gage de son argenterie et nouveaux emprunts

Les Archives nationales conservent les liasses de l'étude Vigeon, notaire de Mexme Galet. On note les emprunts considérables effectués par son client auprès de divers créanciers, pour soutenir son train de vie et satisfaire son vice.

Le 26 juin 1627, deux semaines seulement après la saisie de la Jaille, Mexme Galet emprunte 20 000 livres auprès de M. de Loménie pour *« subvenir à (ses) affaires pour assurance de laquelle somme, (il) lui a baillé et mis entre les mains 860 marcs de vaisselle d'argent, partie dorée et ciselée et blanche, poinçon de Paris, et l'autre partie en vermeil doré poinçon d'Angleterre »*. Il promet de rembourser la somme au 1^{er} octobre, à charge au sieur de Loménie de restituer l'argenterie reçue en gage. La vaisselle d'argent représentait une partie de la fortune mobilière des notables. Exposée sur des vaisseliers, elle permettait d'affirmer la position sociale du maître de maison. En l'occurrence c'est 215 kilos d'argent fin, à une époque, où l'argent est beaucoup plus valorisé par rapport à l'or que de nos jours, le rapport or sur argent n'étant que de 10 contre 75 maintenant.

Certainement acculé par ses dettes de jeu et malgré tout désireux de poursuivre l'édification de son magnifique hôtel, il continue à beaucoup emprunter. Rien que

pour l'année 1627, on relève : 9 000 livres tournois le 19 juillet, 8 000 le 7 septembre, 7 000 le 10 septembre, 6 000 le 22 septembre, 3 400 le 4 octobre, 7 000 le 31 octobre. Le 27 novembre, il emprunte encore 18 000 livres pour l'achat de plusieurs diamants.

Vente de l'hôtel de la rue Saint-Antoine (1627)

Le 4 décembre 1627, Mexme Galet vend son hôtel du Marais à Jean Habert, l'un de ses principaux créanciers pour la somme de 80 000 livres tournois. Ce dernier le revend quelques mois plus tard, le 27 avril 1728, à Roland de Neufbourg, conseiller d'Etat et à son gendre François Poussart, qui l'habitent aussitôt. La même année, les nouveaux propriétaires achètent l'hôtel de la Mouffle rue Saint-Antoine pour construire enfin la façade et les pavillons sur la rue. Le 15 février 1630, le toisé est exécuté par Jean Androuet du Cerceau lui-même. Le 23 février 1634, François Poussart vend l'hôtel au duc de Sully, qui ayant résilié sa charge de grand-maître de l'artillerie de France, abandonne à son fils le logement de fonction dont il disposait à l'arsenal.

Vente de la seigneurie du Petit-Thouars (1636)

Le 12 juillet 1636, Mexme Galet revend la seigneurie du Petit-Thouars à François Aubert de Saint-Georges, capitaine au régiment de Colloredo, puis exempt des gardes du corps du roi. On est étonné qu'il ait pu conserver si longtemps cette seigneurie, sans qu'elle fût saisie. Depuis lors, cette terre est possédée par la famille, qui en a pris le nom et qui l'a illustré par une lignée de marins illustres.

Adjudication de la seigneurie de la Jaille (1637)

Dix ans après la saisie de la seigneurie de la Jaille, la ruine du financier est consommée et le 22 août 1637 la seigneurie de La Jaille est enfin vendue sur adjudication par le Châtelet de Paris à François de La Barre, orfèvre de la Reine « *comme plus offrant et dernier enchérisseur à ladite somme de 17 200 livres tournois* ». C'est une excellente affaire pour François de la Barre, puisqu'en 1619, Mexme Gallet avait déboursé 26 720 livres pour cette seigneurie et qu'il laisse le « *principal manoir de ladite terre* » notablement amélioré. D'ailleurs en 1643 à la mort de François de la Barre, la seigneurie sera évaluée à 28 000 livres, prix auquel sa veuve la vend huit ans plus tard.

L'acte d'adjudication de 1637 montre que Mexme Galet a réussi à emprunter de fortes sommes jusqu'à 1634, le total des créances se montant à 300 000 livres. L'acquéreur est lui-même débiteur de Mexme Galet pour la somme de 6 000 livres tournois, « *dont il avait les droits cédés de Robert Le Vasseur* ». Le Vasseur avait habilement réussi à se défaire de 6 000 livres de dettes en se les faisant racheter par François de la Barre, mais il avait encore une créance de 32 000 livres.

Relevons, parmi les nombreux débiteurs de Mexme Galet le 12 juillet 1628 : « *noble homme Jean Yvonet, conseiller du roi et trésorier provincial de l'extraordinaire des*

guerres en Picardie pour être payé de la somme de 6 400 à lui dues, comme ayant droit par transport dudit sieur Habert, profit et dépens. ». Ainsi Jean Habert de Montmort, trésorier général des guerres, avait eu l'indélicatesse de faire racheter par un de ses obligés une créance qu'il conservait peu d'espoir de recouvrer, puisque c'est lui-même qui avait demandé dès 1627 la saisie de la seigneurie de la Jaille.

On note également parmi les débiteurs de Mexme Galet le 10 mai 1634, « *Messire Pierre de Bragelonne, conseiller du roi et trésorier général des guerres, pour être payé de la somme de 3400 livres tournois* ». Il s'agit du successeur de Habert à la trésorerie général des guerres, emploi des plus lucratifs. Cependant ces financiers avisés ont en l'occurrence perdu la quasi-totalité de leur mise, puisque la vente de la seigneurie de la Jaille n'aura rendu que 17 200 livres pour 300 000 livres dues aux divers créanciers, dont le duc de Sully, qui figure pour les 42 000 livres empruntés en 1626.

La fin

On ignore la date de la mort de Galet. Cependant il est encore en vie le 21 avril 1639, un jeudi saint, lorsque meurt son vieil ennemi, Jean Habert de Montmort. Tallemant des Réaux prétend que Galet, voyant la fortune changer, avait donné 100 000 livres à garder à Habert de Montmort, sans recevoir en retour une reconnaissance de dettes, ce qui ne le laisse pas d'étonner de la part d'un financier : « *Un jour, il va trouver Montmort, et lui demande 10 000 livres de ce qu'il avait à lui. Moi, je n'ai rien à vous. Hé ! Je vous entends bien, c'est que vous ne voulez pas me les donner de peur que je joue ; mais je vous promets que je ne jouerai que cela. – Vous rêvez dit l'autre, mon pauvre Galet, votre perte vous a troublé la cervelle. En un mot il nia tout franc d'avoir rien à lui. Quand Montmort fut près d'expirer, il se confesse ; point d'absolution s'il ne restitue l'argent extorqué à Mexme Galet. Le confesseur fut assez sot pour lui dire qu'il faudrait que celui à qui appartenaient les 100 000 livres les lui donnât de bon cœur. Montmort envoie quérir Galet, qui croyait déjà tenir son argent. Montmort presse Galet de les lui donner, qu'aussi bien il ne tirerait nulle utilité de sa damnation. Galet fait ce qu'il peut pour le toucher. Rien, voyant cela, il le livre à Satan, et, comme il s'échauffait, Montmort appelle ses gens qu'il avait fait retirer, car il ne voulait pas de témoins, et leur dit « Emmenez M. Galet, il est fou » Puis il mourut en cette belle disposition ».*

Isabeau Desvallée, femme séparée de bien avec Mexme Galet, est également encore en vie vers 1640. Une sentence, rendue au Châtelet de Paris le 17 juillet 1638, stipule qu'à la suite de l'adjudication de la terre et seigneurie de La Jaille à François de La Barre, orfèvre de la Reine mère, celui-ci devait lui verser une rente viagère de 300 livres. Trois quittances signées de sa part prouvent que les versements ont été effectués au moins jusqu'en 1640.

Quant à leur fille Madeleine Galet, Tallemant des Réaux conte : Galet « *a fait une grande trahison à sa fille, elle s'en fit religieuse, après avoir changé de religion ; il lui*

demanda ses pierreries, puis lui en rendit de fausses au lieu de vraies ; il les perdit après ».

Pour achever ce récit, empruntons encore à Tallemant des Réaux la conclusion de son historiette consacrée aux joueurs : « *Ce pauvre Galet, quand il était riche, avait toujours quelque remède dans le corps ; depuis qu'il était gueux, il se portait le mieux du monde.* » Tout gueux qu'il fût devenu, il lui revient le mérite d'avoir fait réaliser le premier hôtel parisien entièrement édifié en pierre de taille et d'en avoir confié l'exécution au maître maçon Jean Notin sous la conduite du grand architecte Jean Androuet du Cerceau. Pour la décoration intérieure, il a sans doute fait appel à l'équipe d'artisans italiens, qui dans le même temps travaillaient pour lui au château de La Grande-Jaille en Loudunais, comme en témoignent certains indices.

L'auteur remercie chaleureusement Gérard Jubert, archiviste honoraire, pour avoir déchiffré les minutes de l'année 1627 de l'étude d'Antoine Vigeon, notaire de Mexme Gallet.

Sources : Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Gallimard, La Pléiade, 1960 ; Jacques Hillairet, *Connaissance du Vieux Paris*, Club du Livre 1976 ; E. Saint-Paul et H. Champollion, *L'Hôtel de Sully*, Editions Ouest-France, 1996 ; Alexandre Gady, *L'hôtel de Sully au cœur du Marais*, Monum, Editions du patrimoine, Paris, 2002 ; Bruno Chanetz, *Le château de La Grande-Jaille, 800 ans d'histoire en Loudunais*, Copymédia, Mérignac, 2013 ; Léon Mirot, *Les origines de l'Hôtel de Sully et la censive du prieuré de la Couture Sainte-Catherine dans la rue Saint-Antoine*, Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France. T. 38, 1911, p.77-95 ; Sabine de Freitas, *étude préalable à la restauration de la cheminée dorée de La Grande-Jaille*, DRAC Poitiers, 2014 ; Archives Nationales, *liasse 63 de l'étude LXII d'Antoine Vigeon* ; Archives Départementales de la Vienne (Poitiers), *dossier La Jaille*, AD86 EN 199.

Encadré n°1 : le mur renard de l'hôtel de Sully dû à Jean Androuet du Cerceau

Le 20 juillet 1627, alors que se profile le commencement de la fin, Mexme Galet accepte encore un devis « *pour les deux murs qu'il faut faire à côté de la terrasse de (son) jardin* ». Il s'agit du mur, fermant la terrasse du côté de la mitoyenneté à l'est et du petit bout de mur contigu en retour sur le jardin. Le mur principal est opposé depuis 1658 aux croisées de l'unique aile en retour côté jardin. Ce corps de bâtiment, qui se trouve à l'ouest, a en effet été édifié par le deuxième duc de Sully exactement dans le même style que le bâtiment central dû à Mexme Galet. A sa place, se trouvait le petit jardin que l'on connaît grâce au plan de Jean Marot, l'accès à ce jardin se faisant par trois portiques. A l'époque de Mexme Galet, le mur principal, objet du présent devis fait véritablement un effet miroir avec les portiques du petit jardin, aujourd'hui disparus. Il s'agissait d'une ruse d'architecte permettant de créer un effet de symétrie, tout en masquant la séparation avec la propriété voisine, d'où le nom de « *renard* » donné à ce dispositif nouveau à l'époque. Cette symétrie est rompue depuis l'édification de l'aile ouest à l'emplacement du petit jardin.

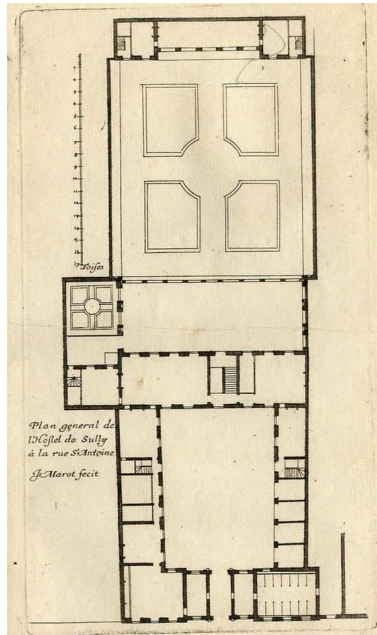


Figure 6 : Plan de Jean Marot (avant 1658)

Le devis est établi par « *honorable homme Jehan Notin, maître maçon et bourgeois de Paris y demeurant rue de Bretagne* ». Les dimensions de la terrasse sont précisées dans le devis : « *quinze toises de long et de large cinq toises quatre pieds et demi environ, le tout œuvré* », soit près de 330 m², preuve que l'édifice, qui borde cette terrasse au nord sur sa longueur était à cette date achevé. Les matériaux employés pour l'édification des murs sont décrits : au-dessus de trois rangs de pierre de Clignart « *commencera la pierre de Saint-Leu* ». Le devis mentionne également les caractéristiques des murs, où « *sera (sic) érigé cinq trumeaux de pierre de taille de Saint-Leu pour former trois arcades* ». La réalisation que nous connaissons est conforme à cette description, autant dans l'exécution du programme décoratif que dans la qualité des matériaux : au bas du mur, les trois rangs de pierre calcaire compacte avec cérises, dite pierre de Clignart, apparaissent blancs, alors que la belle pierre de Saint-Leu, blonde à l'origine, utilisée pour les rangs du dessus, ressort plus grise actuellement.



Figure 7 : mur renard de l'hôtel de Sully

Enfin et ce n'est pas le moindre intérêt de ce devis, mention est faite de « *Maître du Cerceau* ». On savait que Jean Androuet du Cerceau, petit-fils de l'auteur des « *plus Excellents bâtiments de France* », était intervenu en 1630 comme expert des travaux, mais on n'avait pas la preuve tangible de sa présence sur le chantier auparavant. Le présent acte lève cette ambiguïté : « *le tout fait ainsi qu'il est porté par le plan et dessin qui en a été arrêté et signé pour cet effet et sera bien observé les corps et avant-corps et retours suivant l'intention dudit sieur Galet et conduite de Maître du Cerceau et de la hauteur représentée par ledit dessin* », dessin malheureusement pas annexé au devis de la minute notariale. L'édification de ces deux murs est faite moyennant 2 200 livres tournois. Mexme Galet en acquitte 200 à la signature le 20 juillet, promet de payer encore 1 000 livres au 15 septembre et le solde à la réception des travaux, fixée au 1^{er} novembre de la même année. C'est un homme pressé. Il exige que le chantier débute de suite : « *Ledit Notin promet de travailler avec tel et suffisant nombre d'ouvriers qu'ils pourront porter dès demain 21^{ème} jour du présent mois de juillet sans discontinuer en telle sorte qu'iceux ouvrage soit rendu fait et parfait bien et dûment comme dit est par ledit Notin dans le jour et fête de Toussaint prochain venant* »

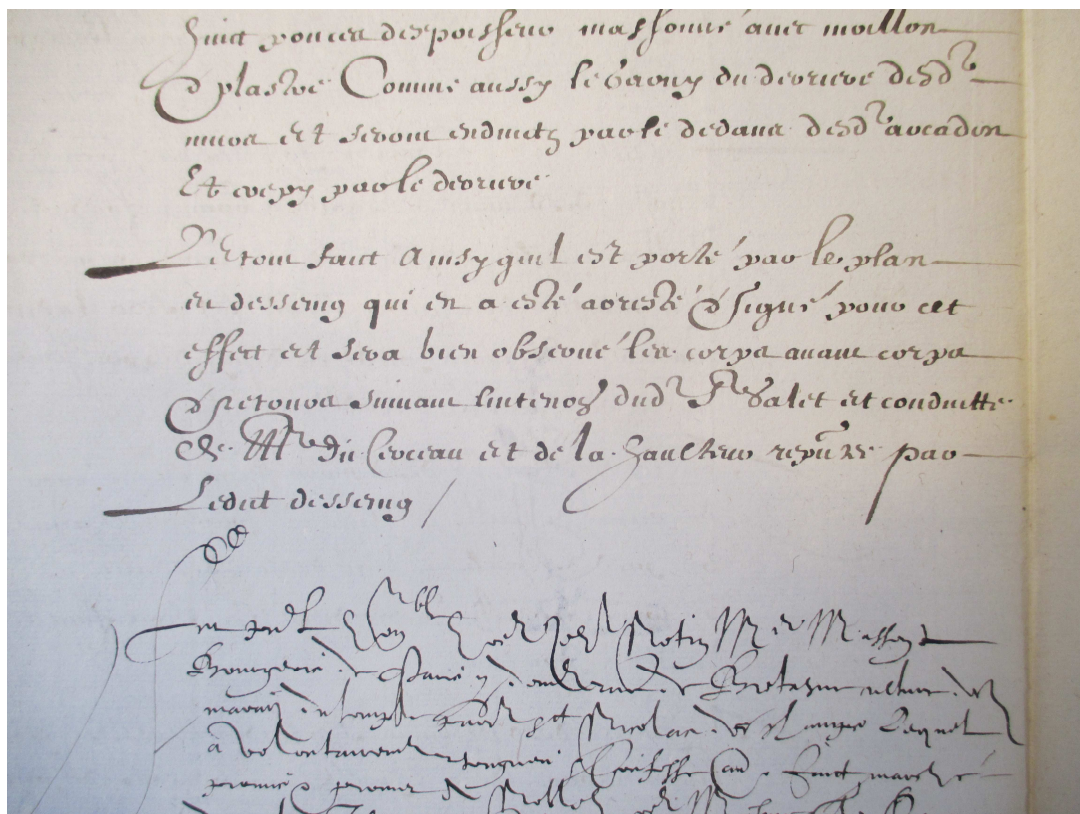


Figure 8 : devis du maçon Jean Notin avec mention de Maître du Cerceau

Encadré n°2 : les loggias de La Grande-Jaille

Outre le pont-levis, aujourd'hui disparu, Mexme Galet fait rajouter deux galeries couvertes reliant les tours d'angle pour abriter des latrines extérieures. Ces élégantes loggias, inspirées de la Renaissance italienne ne sont pas le fait d'un simple maître d'œuvre. Les élévations ont été dessinées par un architecte, probablement celui qui œuvrait dans le même temps à l'édification de l'hôtel parisien de Mexme Galet, soit Jean Androuet du Cerceau.



Figure n°9 : loggia nord de la Grande-Jaille

Encadré n°3 : Les décors peints du château de La Grande-Jaille

Dans le cadre de la restauration des « cheminées dorées » du château de Grande-Jaille, Sabine de Feitas, restauratrice de décors peints, a établi qu'une équipe d'artistes italiens était venue travailler en France à la charnière des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle. Leur travail est reconnaissable par les poncifs, teintes et techniques employés. Cet atelier aurait sillonné la région centre-ouest, les décors des châteaux de Durtal, Gizeux, Marcilly-sur-Maulne, l'Islette, Brissac, Thouars et La Grande-Jaille, présentant des ressemblances certaines. En dehors de cette région, il est probable que le château de Ducey en Normandie ait été aussi décoré par les mêmes artistes. Les décors peints de ses châteaux montrent également de fortes similitudes avec ceux du château de La Grange à Yerres en région parisienne, ainsi qu'avec ceux de l'hôtel de Sully à Paris. Le constructeur du château de La Grange, Charles Duret, était allié au La Trémoille de Thouars, ce qui pourrait expliquer que la décoration du château d'Yerres ait été réalisée par cette équipe d'artistes, dont on retrouve principalement la trace en Anjou, Poitou et Touraine. Quant au château normand de Ducey, il appartenait aux Montgomery, alliés à la famille de La Jaille en loudunais.

Mexme Galet, a très vraisemblablement confié une partie des travaux de décoration intérieure de son hôtel parisien à l'équipe de peintres, dont il avait pu apprécier les réalisations dans sa maison des champs, si l'on en juge par la qualité des cheminées polychromes de La Grande-Jaille. Les premiers successeurs de Galet, qui ont conservé le maître maçon Jean Notin et le couvreur Louis Crespin, charpentier de

l'Arsenal de France, auraient également continué d'employer ces talentueux décorateurs d'intérieur.

Dans la salle d'honneur de La Grande-Jaille, la scène historiée peinte sur la hotte de la cheminée représente une scène des métamorphoses d'Ovide : Céphale tuant Procris, d'après une gravure d'Antonio Tempesta, parue en 1606 dans un recueil qui servait de catalogue à ces peintres itinérants. La peinture centrale figurant sur le manteau de la cheminée dans la chambre seigneuriale de la Grande-Jaille est également issue du même ouvrage et met en scène Atalante et Méléagre tuant le sanglier qui ravageait la Grèce.



Figure 10 : Hotte de la cheminée de la salle d'honneur
au château de La Grande-Jaille



Figure 11 : Hotte de la cheminée de la chambre seigneuriale
au château de La Grande-Jaille

Liste des figures et copyright

1. Hôtel de Sully, vue du côté jardin

Acquérir droits sur base Regard de l'hôtel de Sully

<http://www.regards.monuments-nationaux.fr/fr/asset/search/H%C3%B4tel+de+B%C3%A9thune-Sully+%28Paris%29/nobc/1/node/85/slug/hotel-de-bethune-sully/page/1>

2. Château de la Grande-Jaille

Acquérir droits auprès de VMF – Bernard Galéron

3. Emplacement du pont-levis à bascule de La Grande-Jaille

Acquérir droits auprès de VMF – Bernard Galéron

4. Ferme de Montmort

Collection personnelle de l'auteur

5. Château du Petit-Thouars

Encadré n°1 : mur renard de l'hôtel de Sully

6. Plan de Jean Marot (avant 1658)

Acquérir droits sur base Regard de l'hôtel de Sully

7. Mur renard

Acquérir droits sur base Regard de l'hôtel de Sully

8. Devis du maçon Jean Notin

Photo de l'auteur (Archives Nationales)

Encadré n°2 : les loggias de la Grande-Jaille

9. Loggia nord du château de la Grande-Jaille

Acquérir droits auprès de VMF – Bernard Galéron

Encadré n°3 : les décors peints du château de La Grande-Jaille

10. Hotte de la cheminée de la salle d'honneur de la Grande-Jaille

Acquérir droits auprès de VMF – Bernard Galéron

11. Hotte de la cheminée de la chambre seigneuriale de La Grande-Jaille

Photo de l'auteur